

Cosne-Cours-sur-Loire, le 14 septembre 2018

CONSEIL MUNICIPAL

Vous êtes invité(e) à assister à la séance du Conseil municipal qui aura lieu :

Jeudi 20 septembre 2018 à 19 heures

SALLE DU CONSEIL MUNICIPAL

ORDRE DU JOUR

A) AFFAIRES FINANCIERES

1. Exercice 2018 – Budget Ville : Subventions aux associations et Cotisations.
2. Programme de valorisation des Certificats d'Economie d'Energie dans le cadre des « TEPCV » : convention et mandat de regroupement et de valorisation.
3. Garanties d'emprunts : maintien des garanties octroyées aux prêteurs suite à la fusion par absorption de LOGIVIE par VILLEO.
4. Contrat cadre de partenariat Communauté de Communes Loire Vignobles et Nohain / Conseil Départemental de la Nièvre.

B) AFFAIRES CULTURELLES

5. Demande de subvention au titre du CLEA auprès de la DRAC Bourgogne Franche-Comté.

C) AFFAIRES GENERALES

6. Restauration, reliure et numérisation de documents d'archives - Demande de subvention.
7. Achat d'une licence IV.
8. Dématérialisation de la déclaration des meublés de Tourisme

D) AFFAIRES JURIDIQUES

9. Acquisition de la parcelle AN 237 en vue de la création d'une réserve foncière.
10. Acquisition de la parcelle AN 239 en vue de la création d'une réserve foncière.
11. Convention d'entretien des espaces verts appartenant à LOGIVIE.
12. Acquisition d'un immeuble rue Alphonse Baudin.

13. Animation du marché : approbation du règlement du jeu concours.
14. Vente au profit de M. BONNIN de parcelles issues de biens sans maître.
15. Instauration d'un droit de préemption au profit de la commune, sur les fonds artisanaux, les fonds commerciaux et les baux commerciaux, et ce, au sein d'un périmètre dit « périmètre de sauvegarde ».
16. Compromis de vente pour la cession d'une emprise foncière rue du Colonel Rabier.
17. Déclassement du domaine public de deux parcelles situées rue du Colonel Rabier.
18. Cession du bail à construction par la SCI MC2 en Puisaye au profit de la société LOIRE AVIATION.
19. Constitution d'une Société d'économie mixte locale (SEML) – Principe.
20. Don d'une partie de la collection de l'ancien musée du facteur à l'association Autour d'un Relais de Poste.

E) PERSONNEL

21. Création d'un emploi de directeur/directrice de projet Action Cœur de Ville – cadre d'emploi des attachés – par voie contractuelle.
22. Modification du tableau des effectifs.
23. Modification de la durée hebdomadaire de travail.
24. Création d'emplois non permanents pour accroissement temporaire d'activité.

QUESTIONS SUPPLEMENTAIRES

INFORMATIONS DIVERSES

Michel VENEAU
Maire de Cosne-Cours-sur-Loire